

Fiche relative à Natura 2000

Textes

En vue de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité, un réseau de sites représentatifs de la biodiversité européenne a été mis en place : Natura 2000, basé sur deux directives européennes de 1979 (pour les oiseaux) et 1992 (pour la flore et les autres espèces de faune).

Démarche

L'enjeu du dispositif est de concilier un développement des territoires avec la préservation de la nature. Les activités humaines comme l'urbanisme, les extractions de matériaux ou les pratiques agricoles et forestières font l'objet d'une attention particulière car elles ne sont pas neutres, mais le territoire n'est pas mis sous cloche pour autant.

Pour cela, plusieurs moyens sont mis en œuvre à l'échelle de chaque site Natura 2000 :

- ⑩ la **connaissance** : chaque site fait l'objet d'un diagnostic de son patrimoine naturel, des activités humaines et de leurs interactions dans le cadre du document d'objectifs ;
- ⑩ la **concertation** : l'identification des enjeux et le programme d'action à mener sur le territoire sont partagés par les représentants des principaux acteurs locaux ;
- ⑩ la **cohérence des politiques publiques** : les autorités publiques n'autorisent ni ne favorisent des projets qui peuvent dégrader de manière significative le patrimoine naturel. Elles s'en assurent via l'évaluation des incidences à la charge des porteurs de projet, qui amène généralement à adapter les modalités d'une activité plutôt que de la remettre totalement en cause ;
- ⑩ l'**incitation** aux actions positives : le document d'objectifs prévoit une série d'action de gestion agricole et forestière qui sont finançables à 100 % par l'État et l'Europe.

Spécificité des sites sur le territoire du Vézélien :

- ⑩ Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles (19)

Chacune des entités de ce site présente des pelouses calcaires et des bois qui surplombent, souvent avec des falaises importantes, les vallées de l'Yonne, de la Cure et de son affluent temporaire, le Vau de Bouche. Les principaux milieux rencontrés sont les suivants :

- ⑩ Les **pelouses et landes sèches** des sols calcaires : elles se distribuent sur les plateaux et hauts de pentes où elles composent une mosaïque de milieux plus ou moins fermés accueillant des plantes originales, dont de nombreuses orchidées. Les pentes plus ensoleillées constituent un lieu de vie idéal pour nombre de reptiles et de papillons.
- ⑩ Les **éboulis, les falaises et les pentes rocailleuses** : les milieux rocailloux et rocheux, dispersés et de faible superficie hébergent des espèces spécialisées tels certains reptiles.
- ⑩ Les **forêts** : un important cortège d'espèces est recensé dans les milieux forestiers. Parmi elles, 11 espèces de chauves-souris, dont 4 d'intérêt communautaire.
- ⑩ Les **grottes et les carrières souterraines** : les cavités naturelles des bords de la Cure et de l'Yonne et les anciennes exploitations souterraines de pierres constituent des gîtes de reproduction et d'hivernage pour bon nombre de chauves-souris.

Ce site est doté d'un document d'objectifs depuis 2000 et animé depuis 2004 par la communauté de communes entre Cure et Yonne. De nombreuses pelouses du site font l'objet d'une gestion écologique par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne.

- ⑩ Vallée de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan (28)

Ce site est inclus dans le Parc naturel régional du Morvan, sur les départements de l'Yonne et de la Nièvre. A dominance forestière, il présente une diversité intéressante de milieux naturels. La juxtaposition des cours d'eau, notamment la Cure et le Cousin, des forêts humides de fonds de vallons, des prairies bocagères, des

pelouses et des dalles rocheuses favorise la présence d'espèces reconnues d'intérêt européen. Les principaux milieux rencontrés sont les suivants :

⑩ Les **prairies** : implantées dans les fonds de vallées humides et entretenues par le pâturage, ces prairies sont structurées par un réseau bocager dont les haies, lisières, ripisylves sont indispensables à de nombreuses espèces de chauves-souris. Les éléments du bocage constituent également des corridors écologiques indispensables à la dispersion des espèces.

⑩ Occupant plus de 60% de la surface du site, les **milieux forestiers** présentent des faciès très diversifiés, dont les plus remarquables sont une aulnaie de bord de cours d'eau et des forêts de ravins développées sur les éboulis grossiers.

⑩ Les **rivières morvandelles** : les eaux acides, peu minéralisées et de bonne qualité de la Cure et de son affluent le Cousin hébergent, entre autres, l'Écrevisse à pattes blanches, petit crustacé en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition, et la Moule perlière, dont les effectifs français ont diminué de plus de 90% en un siècle.

⑩ Les **pelouses et landes** : développées sur les sols calcaires ou acides des plateaux et hauts de pentes, les pelouses et les landes à Genévrier forment des mosaïques de milieux plus ou moins fermés accueillant de nombreuses plantes à affinité méditerranéenne.

⑩ Les **éboulis, les falaises et les pentes rocailleuses** : dispersés et de faible superficie, les milieux rocailloux et rocheux abritent des espèces spécialisées tels des reptiles et des chauves-souris qui trouvent refuge dans les interstices rocheux.

Ce site est doté d'un document d'objectifs et animé par le parc naturel régional du Morvan depuis 2013. Dans le cadre du projet agri-environnemental porté par le PNR, des financements sont proposés aux agriculteurs pour l'amélioration de leurs pratiques vis-à-vis de la biodiversité.

Plus d'information (notamment l'accès aux cartes et aux documents d'objectifs) aux lignes 19 et 28 du tableau de bord <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-des-sites-natura-2000-a625.html>